

Pendant des siècles, Villeneuve-la-Garenne ne fut qu'un hameau de pêcheurs qui s'étirait sur près d'un kilomètre, face à l'Île-Saint-Denis : c'était en quelque sorte le "port" de Gennevilliers, l'endroit où l'on prenait le bac ou le bateau pour se rendre à Saint-Denis.

Les bacs, tirés par une corde d'un bord à l'autre, reliaient Gennevilliers à Argenteuil, Saint-Denis ou Paris et permettaient aux habitants ainsi qu'au bétail de circuler.

Les traversées n'étaient néanmoins pas sans danger les jours d'affluence ou à chaque montée des eaux. Les "bacquiers" Pierre et Michel Le Van-

ment dans un cahier de doléances : "Ils ne peuvent aller et venir sans le passeur d'eau, c'est-à-dire sans payer au seigneur le droit de passage", appuyés par la municipalité qui réclame une baisse de l'impôt foncier : "Emprisonnés par la rivière, les habitants ne peuvent aller à Argenteuil, à Franciade et à Paris par Asnières sans qu'il leur en coûte 30 à 40 livres par personne pour le passage des bacs..."



lieu *Il suffit de passer le pont*

neur avaient d'ailleurs fait bénir leur nouveau bac en 1686 pour que soit accordée, à l'embarcation et à ses passagers, la protection divine.

Concédés à l'abbaye de Saint-Denis par le roi Dagobert, les droits de passage étaient onéreux : la traversée coûtait 6 deniers pour 1 homme, 12 pour 1 homme à cheval, 18 pour une charrette et son cheval et 5 sols pour un carrosse et ses chevaux. En 1793, les habitants s'en plaignent ouverte-

En 1826 et en 1832, deux ponts de bois ouvrent Gennevilliers sur Argenteuil et Asnières, et au-delà sur la capitale.

Un intertitre svp

Il faudra attendre 1844 pour que deux ponts suspendus en fil d'acier soient construits par Seguin frères de part et d'autre de l'Île-Saint-Denis. Le tablier, étroit, permet tout juste le croisement de deux véhicules. Celui de l'ouest prenait son point de départ au centre de Villeneuve-la-Garenne. Cette communication facilitée développa le transport et favorisa la vente de la production agricole locale aux Halles sur le marché parisien. Le droit de passage (0,05 franc par piéton) subsista jusqu'en 1887.

Deux ans plus tard, le chemin de fer du Nord fut construit, reliant directement Paris à Saint-Denis. Ces nouveaux moyens de communication modifièrent radicalement la situation



En 1872, Alfred Sisley immortalisait le pont de Villeneuve



À partir de 1913, on franchissait le pont à bord d'un tramway surnommé "La vache" car il portait les lettres "VH" (Villeneuve / Hôtel-de-Ville de Saint-Denis)

de Villeneuve-la-Garenne : tout naturellement attirés par Saint-Denis devenu facilement accessible, les habitants se déplaçaient de moins en moins vers Gennevilliers (6 km aller et retour) où ils ne se rendaient que pour l'accomplissement des formalités administratives à la mairie ou à

l'occasion des cérémonies religieuses. L'indépendance de Villeneuve-la-Garenne, acquise en 1929, viendra consacrer cette désaffection...

Devenus dangereux et trop étroits, les ponts sont remplacés par deux ponts à piles en pavés de bois inaugurés par le préfet Lépine en 1905. La charpente métallique a été réalisée par la Société française de construction métallique installée à Denain dans le Nord. Les fondations et les maçonneries ont été confiées à Georges Huguet père, entrepreneur. Formigé, architecte de la Ville de Paris, a supervisé la décoration artistique. Les travaux ont été dirigés par Caldagues, ingénieur des Ponts et Chaussées. 100 ans plus tard, les mêmes ponts relient Villeneuve-la-Garenne à Saint-Denis, franchissant les deux bras de Seine qui encadrent l'Île-Saint-Denis. ■ FCD



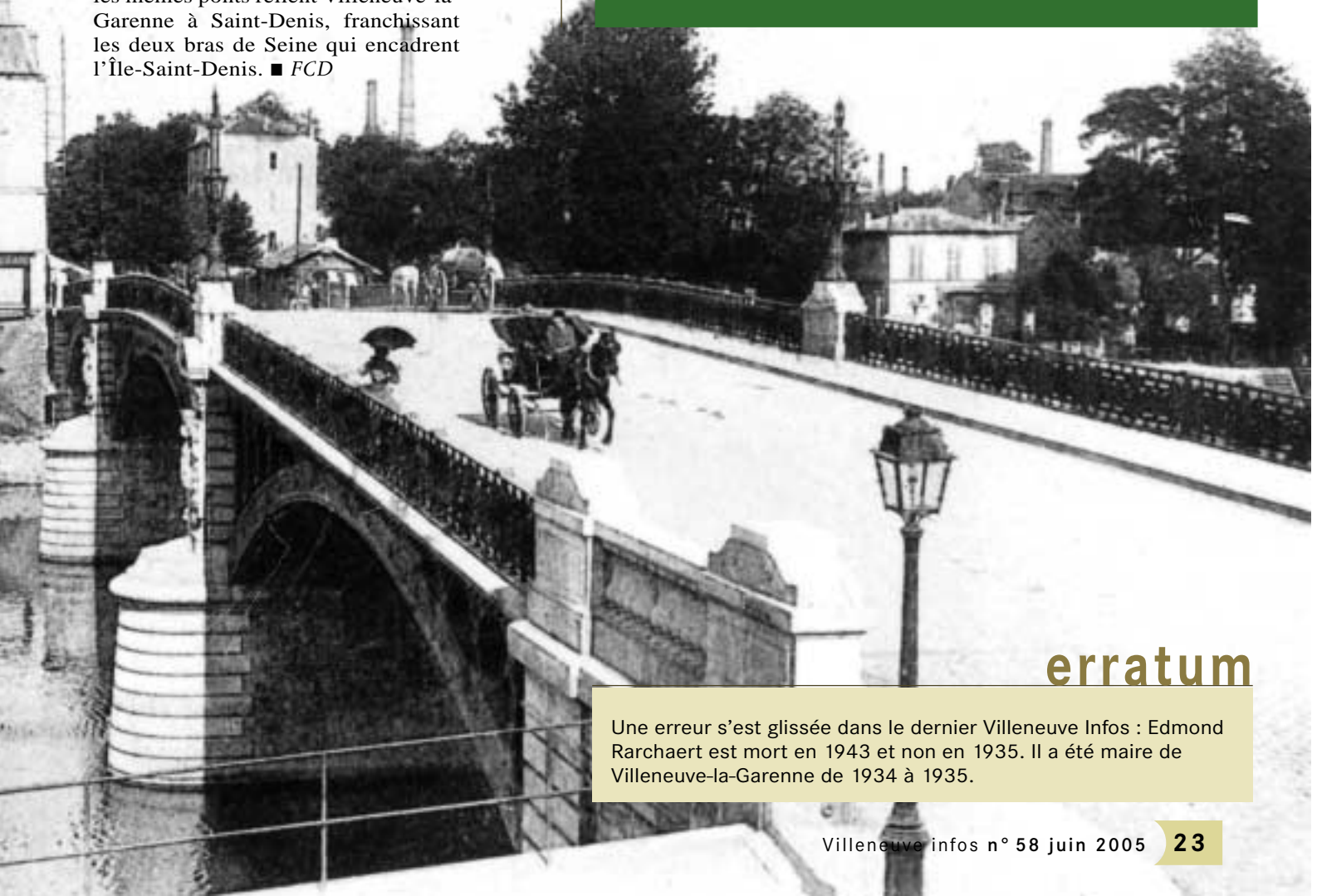
Les ponts du 92

Le Conseil général est responsable de douze ponts sur le territoire départemental (de l'amont vers l'aval de la Seine) : Issy-les-Moulineaux, Boulogne-Billancourt (le plus récent construit en 1994), Saint-Cloud, Suresnes, Puteaux, Courbevoie, Levallois, Asnières, Clichy, Gennevilliers, Saint-Ouen (le plus ancien, construit en 1874) et l'Île-Saint-Denis.

Ces ouvrages d'art méritaient d'être mis en valeur de manière plus conséquente.

C'est pourquoi le Département a décidé de programmer la mise en lumière successive de chacun de ces ponts sur une période de dix ans. Le pont d'Asnières a été le premier à bénéficier de ce dispositif en décembre 2004. Suivront les ponts de Levallois et de Suresnes.

Centenaire oblige, le pont de l'Île-Saint-Denis bénéficie depuis quelques jours d'une illumination "provisoire" en attendant une intervention plus lourde prévue en 2009 : chaque nuit, de 21h45 à 0h30, 6 projecteurs de couleur vert d'eau mettent en valeur la structure métallique du pont.



erratum

Une erreur s'est glissée dans le dernier Villeneuve Infos : Edmond Rarchaert est mort en 1943 et non en 1935. Il a été maire de Villeneuve-la-Garenne de 1934 à 1935.